

**CAPES**

**ESPAGNOL**

**Épreuve écrite disciplinaire**  
**La composition**

**Discours et luttes politiques  
en Espagne et en Amérique latine**

• Antonio de Capmany y De Montpalau  
*Centinela contra franceses*

• Rodolfo Usigli  
*El Gesticulador*



Sous la direction de  
**Elvire Diaz**  
et **Marjorie Janer**

ellipses

# Introduction : la composition écrite au CAPES d'espagnol

Elvire Diaz

Cet ouvrage s'adresse aux étudiants qui préparent le concours du CAPES d'espagnol, auxquels il souhaite proposer une préparation efficace et méthodologique à l'épreuve du commentaire écrit du CAPES, pour la session 2024. En effet, il présente les deux nouvelles œuvres des quatre que compte le programme : l'essai *Centinela contra franceses* (1808) d'Antonio de Capmany (1742-1813) et la pièce *El Gesticulador* (1938) de Rodolfo Usigli, éléments des dossiers à étudier en lien avec les cinq thèmes et axes d'étude au programme également. Le commentaire est donc lié à un programme et à des pistes d'étude.

L'ouvrage s'organise en deux parties, respectivement consacrées à l'analyse de chaque œuvre et à des exemples de compositions. Il offre le contenu suivant : une présentation synthétique avec contextualisation, historique, politique et artistique puis l'étude précise de l'œuvre, avec des exemples de commentaires, avec leurs corrigés ou en travail en autonomie, et des outils (chronologie, bibliographie dans les articles).

Cette introduction présente le concours, les thèmes et axes d'étude et le commentaire écrit, en vue de la session 2024.

## Connaître et se préparer au concours

Pour bien comprendre les attendus de l'épreuve de composition écrite, nous commencerons par conseiller de « connaître » la structure et les objectifs du concours en lisant les conseils du Ministère sur le site

« <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/> »<sup>1</sup>; de consulter les éditions annuelles du *Rapport du jury de Capes*, notamment de ces deux dernières années, car la session 2022 du CAPES externe d'espagnol a été marquée par la mise en place des nouvelles épreuves d'admissibilité et d'admission, désormais placées en fin de deuxième année de master (ou ouvertes aux titulaires d'un master) pour la plupart des candidates et des candidats – et non plus au terme de la première année –, selon les dispositions prévues dans l'arrêté du 25 janvier 2021 paru au Journal Officiel<sup>2</sup>. Nous nous appuyerons sur les conseils du *Rapport du jury de Capes* pour la session 2022, celui de la session 2023 ne paraissant qu'à la rentrée de septembre 2023.

### ***Le Rapport du jury 2022 rappelle en préalable :***

« le CAPES demeure un concours exigeant et (que,) pour prétendre en être lauréat, il est nécessaire de posséder une excellente maîtrise de la langue espagnole et de la langue française, ainsi qu'une très bonne connaissance de la culture des territoires où l'espagnol est parlé. [...]. Il est donc inutile de rappeler que certaines lacunes sur le plan linguistique (maîtrise de la morphologie verbale, des règles de la morphosyntaxe, d'un lexique varié) sont rédhibitoires. Posséder une connaissance panoramique de la civilisation et de la culture hispaniques, enrichie de façon continue et régulière en consultant l'actualité, est également indispensable pour qui veut mettre toutes les chances de son côté avant de se présenter. La préparation du concours, à la vérité, s'étale sur toute la formation universitaire et déborde même le cadre strictement académique. La curiosité intellectuelle doit permettre de faire fond sur tout ce qui touche, de près ou de loin, l'espagnol et sa culture. »

### ***Le Rapport donne les conseils sur la composition (p. 11-22) :***

« Le dossier est composé de trois documents dont le premier est tiré d'une des œuvres au programme. Le jury attend donc des candidats une bonne connaissance de l'œuvre et est attentif à la maîtrise de celle-ci. Il espère donc logiquement qu'il n'y ait pas de contresens ou d'approximations sur le document 1 [...]. Quant aux deux autres documents

1. Voir : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-au-college-ou-au-lycee-general-le-capes-118> [Consulté le 28/7/2023].
2. Voir : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486> [Consulté le 28/7/2023].

du dossier, bien qu'ils ne soient pas au programme, ils mobilisent des connaissances générales attendues : en l'occurrence, place de Goya dans l'histoire de l'art, marqueur linguistique hispano-américain, etc. [...]. »

Pour la méthode et la structure de la composition, il faut « veiller à proposer un traitement équilibré des trois documents : si le jury comprend que les analyses proposées pour le document 1 soient plus approfondies, les copies ne doivent pas laisser de côté les deux autres documents ni les traiter de manière trop allusive ». Il conseille ces trois étapes :

- commenter les documents du dossier, en mobilisant des outils d'analyse adaptés
- proposer une analyse croisée des documents. Il s'agit donc de mettre en évidence les liens (formels, thématiques, etc.) et les réseaux de sens qui se tissent entre les documents, ainsi que la façon dont ils entrent en résonance
- construire un propos structuré et argumenté.

Déjà le Rapport du jury du Capes 2018 indiquait : « les candidats doivent traiter des dossiers comprenant plusieurs documents (le plus souvent trois, sans que cela soit une règle). [...]. L'épreuve de composition du CAPES est une épreuve de synthèse permettant d'évaluer chez le candidat ses capacités à relier et mettre en perspective différents documents, à en dégager l'unité sans négliger la spécificité de chacun d'entre eux, et à construire, en lien avec la thématique (ou la notion) proposée, un exposé cohérent qui montre les qualités de clarté et de rigueur du futur enseignant [...]. La composition est un travail rédigé où l'on évalue la maîtrise de l'expression écrite chez le candidat : correction et qualité de la langue espagnole utilisée, sans relâchement ni familiarité. La maîtrise grammaticale, le niveau de langue, la précision linguistique sont aussi importants que la bonne connaissance des œuvres au programme et leur contexte. [...], ainsi que la maîtrise de l'exercice attendu. »<sup>3</sup>

### ***Enfin, nous citerons aussi le Rapport de 2015 :***

« Les documents de natures diverses [sont] à mettre en lien avec l'une des thématiques retenues par le programme. La notion proposée était "Lieux et formes du pouvoir" ; rappelons qu'il fallait mettre le dossier au service de cette notion, afin de l'envisager sous un angle particulier

3. Voir : [https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/externe/99/1/rj-2018-capes-externe-espagnol\\_1000991.pdf](https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/externe/99/1/rj-2018-capes-externe-espagnol_1000991.pdf) [Consulté le 28/7/2023].

(et non l'inverse), pour l'ouvrir à l'énoncé clair de la problématique et à la proposition du plan. Le jury attendait une bonne compréhension du document extrait de l'œuvre au programme, mais aussi la mise en œuvre de connaissances historiques, politiques, économiques et culturelles, nécessaires à la prise en considération de l'ensemble du dossier. »<sup>4</sup>

Le ministère de l'Éducation nationale définit aussi les objectifs professionnels des épreuves du concours externe : « L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement » (arrêté du 13 mai 2015). De manière précise, les textes officiels présentent les deux épreuves écrites, dites d'admissibilité ; ainsi, la composition :

« L'épreuve consiste en une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. À cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue [...] ».

Le sujet de la composition est toujours précédé de la même consigne. Voici in extenso le libellé du sujet de la session 2023, qui comportait un fragment du roman de Leonardo Padura, au programme :

“En español, destaque una problemática que le permita organizar una reflexión a partir de estos tres documentos en relación con la temática ‘Voyages et exils’

Documento 1: Leonardo PADURA, *La novela de mi vida*, Barcelona, Tusquets, 2002, p. 243-244.

Documento 2: Guillermo CABRERA INFANTE, *Tres tristes tigres* [1967], Barcelona, Seix Barral, 2005, p. 187-188.

Documento 3: José María HEREDIA, ‘Himno del desterrado’ [1832], *Poesías completas de José María Heredia*, ed. de Tilmann Altemberg, Madrid-Frankfurt, Iberoamericana-Vervuert, 2020, p. 560-561.”

On trouvera l'ensemble du dossier ici<sup>5</sup>.

4. Voir le Rapport du jury, Session 2015 : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/capes\\_ext/00/3/Espagnol\\_472003.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/capes_ext/00/3/Espagnol_472003.pdf) [Consulté le 28/7/2023].

5. <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-langues-vivantes-etrangeres-532>

et : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-les-rapports-des-jurys-des-concours-du-capes-de-la-1232> [Consultés le 28/7/2023].

Signalons que la composition est accompagnée d'une traduction (thème et/ou version ; dans les faits, le jury donne un thème et une version).

## **Les thèmes, les thématiques, les axes d'étude et les œuvres au programme**

### ***Les épreuves du Capes de langues vivantes :***

#### ***Épreuves d'admissibilité : épreuve disciplinaire : la composition écrite***

« Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Des ouvrages illustrant le programme du concours peuvent être proposés à l'étude, à l'appui de celui-ci, ou faire l'objet d'une bibliographie indicative. »

L'épreuve écrite disciplinaire permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties :

- Une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.
- Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

L'épreuve écrite disciplinaire, Durée : 6 heures, Coefficient 2, est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve consiste à rédiger un commentaire organisé, argumenté et problématisé, à partir d'un dossier fourni qu'on doit mettre au service d'une thématique imposée, issue des programmes de l'enseignement secondaire. Les candidats doivent aussi les consulter car ils ont été totalement rénovés en 2019. Ainsi, les programmes de langues vivantes de

référence sont ceux du collège (cycle 4), de la classe de seconde et du cycle terminal des séries générales et technologiques, et de l'enseignement de spécialité LLCE, mis en œuvre à la rentrée 2019 en première, et en 2020 pour la terminale. Il remplace l'enseignement de littérature étrangère en langue étrangère (LELE) qui avait été mis en place en 2010 (BO Spécial, n° 1, février 2010 et BO Spécial, n° 9, septembre 2010), au cycle terminal de la série littéraire et d'enseignement de langues vivantes du cycle terminal pour les séries générales et technologiques. Les arrêtés de 2010 ont été abrogés par le BO Spécial de janvier 2019 sur les nouveaux programmes<sup>6</sup>.

### **Programme 2024 :**

Pour la session 2024, le programme du Concours externe du Capes a été publié en ligne, le 5 mai 2023<sup>7</sup>. Il décrit l'épreuve de composition (la première des deux épreuves d'admissibilité), en deux temps : d'abord, elle s'appuie sur un programme qui repose sur des thèmes et des axes d'étude, issus des programmes des lycées et collèges. Pour cette épreuve, cinq pistes sont données, un « thème » issu du programme de collège, trois « axes d'étude » et une « Thématique », tirés des programmes de lycée. Il s'agit de :

1. Thème du cycle 4 du collège : **Langages.**
2. Axe d'étude du programme d'enseignement commun de langues vivantes des classes de première et terminale des voies générale et technologique : **Fictions et réalités.**
3. Axe d'étude du programme de langues vivantes de Seconde générale et technologique : **Le passé dans le présent.**
4. Axe d'étude de l'enseignement de spécialité Langues, Littératures et Cultures Étrangères – espagnol – de première générale : **Altérité et convivencia.**
5. Thématique de l'enseignement de spécialité Langues, Littératures et Cultures Étrangères – espagnol – de terminale : **Représentations culturelles : entre imaginaires et réalités.**

6. BO spécial du 22 janvier 2019 :

[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=38502](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=38502) [Consulté le 28/7/2023].

7. Voir : sur <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2024-1229> [Consulté le 28/7/2023].

Deux de ces pistes sont les mêmes que l'an dernier et les trois nouvelles sont : « Langages », « Le passé dans le présent » et « Altérité et *convivencia* ». Si l'épreuve écrite se limite à cinq pistes, le candidat doit cependant les connaître toutes, en vue de l'oral.

Puis le programme de 2024 indique les quatre œuvres (trois textes et un film), réunies sous deux chapeaux, qui « serviront d'appui » à l'étude des cinq pistes que nous venons de citer :

« Les œuvres suivantes serviront d'appui au programme ci-dessus. Le dossier présenté aux candidats sera constitué d'un extrait de l'une des œuvres mentionnées (pour le film, extrait du découpage) associé à des documents hors-programme. Cette combinaison permettra de construire la problématique du dossier en résonance avec le thème ou l'axe d'étude donné :

**Discours et luttes politiques en Espagne et en Amérique latine :**

Antonio DE CAPMANY Y DE MONTPALAU, *Centinela contra franceses*, Françoise Étienvre (éd.), Madrid, Centro de Estudios Políticos y Constitucionales, 2008.

Rodolfo USIGLI, *El Gesticulador*, Daniel Meyran (éd.), Madrid, Cátedra (Letras Hispánicas), 2022.

**Représentations et satires de la société dans le monde hispanique :**

Francisco DE QUEVEDO, *El sueño del Juicio Final, El alguacil endemoniado, Sueño del infierno*, dans *Los sueños*, Ignacio Arellano (ed.), Madrid, Cátedra (Letras Hispánicas), 2021.

Lucrecia MARTEL, *Zama* (Bananeira filmes), 2017. »

## La méthodologie de la composition écrite

Le commentaire écrit répond à une double contrainte. Il repose à la fois sur un programme culturel de quatre œuvres, dont deux ont été reconduites de l'an passé (la session 2023) : *El sueño del Juicio Final...* de Quevedo et *Zama* de L. Martel (traités dans un ouvrage précédent chez Ellipses), et sur cinq pistes.

La lecture approfondie des *Rapports du jury du Capes* des deux dernières sessions qui ont vu la mise en œuvre de cette épreuve du commentaire sur un programme notionnel (axes, thèmes) et culturel (œuvres), est indispensable. Même si les notions/thématiques de la session 2023 ont été remplacées, les conseils méthodologiques pour le commentaire restent

hautement d'actualité. Le candidat trouvera les sujets des dernières sessions, avec leurs corrigés, de nombreux conseils et les rapports de ces dernières années, en ligne sur le site du Ministère<sup>8</sup>.

À propos des cinq « pistes », un thème, trois axes d'étude et une thématique, qui sont à maîtriser absolument, on remarquera d'abord qu'elles appartiennent à des niveaux de classe variés : au cycle 4 du collège, puis à la seconde puis au cycle terminal du lycée (classes de première et de terminale). Présentons-les ici.

Le thème « **Langages** » est l'un des quatre thèmes culturels étudiés au cycle 4 du collège, comme l'indique le *BO* de 2019<sup>9</sup> :

« **quatre thèmes culturels** sont convoqués qui permettent aux élèves de se confronter à des genres et des situations de communication variés : Langages, École et société, Voyages et migrations et Rencontres avec d'autres cultures. Ces thèmes sont communs à la LV1 et à la LV2 de manière d'une part à faciliter les projets interlangues et interdisciplinaires dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, d'autre part à travailler les dimensions culturelles du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. »

Le Programme du cycle 4, en vigueur depuis la rentrée 2020 (*BOEN* n° 31 du 30 juillet 2020), est aussi publié par la Direction générale de l'enseignement scolaire<sup>10</sup>. Il indique que le thème « Langages » vise à sensibiliser les élèves à la diversité des langages, des moyens d'expression et de communication :

« les élèves sont amenés à passer d'un langage à un autre puis à choisir le mode de langage adapté à la situation, en utilisant la langue française, les langues vivantes, l'expression corporelle ou artistique, les langages scientifiques, les différents moyens de la société d'aujourd'hui (images, sons, supports numériques...). Nombre des textes et documents qu'ils doivent comprendre ou produire combinent différents langages. »

8. Voir : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources> [Consulté le 28/7/2023].

9. Voir le *BO* : « Thème Langages » : <https://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html>

[https://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Cycle\\_4\\_-\\_cycle\\_des\\_appfondissements\\_classes\\_de\\_5e\\_4e\\_et\\_3e](https://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Cycle_4_-_cycle_des_appfondissements_classes_de_5e_4e_et_3e); voir aussi le *BOEN*, sur le cycle 4 :

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/30/62/8/ensel169\\_annexe3\\_985628.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/30/62/8/ensel169_annexe3_985628.pdf) [Consultés le 26/7/2023].

10. Voir : <https://eduscol.education.fr/document/621/download> [Consulté le 28/7/2023].